

Vous êtes dans le besoin ou connaissez des difficultés financières à cause de la crise du Covid-19 ? N'hésitez pas à nous contacter.

Nous pouvons évaluer rapidement votre droit à une aide financière de base avec un minimum de renseignements et documents. Pour prendre en compte l'ensemble de vos besoins, nous aurons besoin de l'ensemble des pièces listées ci-dessous en fonction de votre statut.

Important : en faisant appel aux prestations d'aide sociale pendant la crise sanitaire, vous ne subirez pas de préjudice ou de pénalité dans l'obtention ou le renouvellement de votre titre de séjour.



DEMARCHES A SUIVRE PAR STATUT

Si vous n'avez pas encore entrepris les démarches pour le dépôt d'une autorisation de séjour, nous vous encourageons à contacter les permanences juridiques suivantes qui vous aideront dans vos démarches.

CSP : 022 807 07 00 les mardis et jeudis matins (9h – 12h)

Caritas : 022 708 04 44 les lundis après-midi (13h30 – 17h30)
et mercredis matin (9h – 13h)

Le Collectif de soutien aux sans-papiers de Genève :

022 301 63 33 du lundi au vendredi de 9h à 18h

Les permanences volantes de l'EPER :

022 918 00 92/076 536 81 94 du lundi au jeudi, de 10h à 12h et de 14 à 17h

1. Vous avez une attestation de demande d'autorisation de séjour pour étranger sans permis ou avez déposé récemment une demande d'autorisation de séjour

Contactez :

L'unité Aide d'urgence et ETSP de l'Aide aux migrants

Route de Meyrin 49 – 1203 Genève

Tél. 022 420 19 50

ADU-ETSP@hospicegeneral.ch

Documents principaux à fournir :

- Passeport / carte d'identité ou permis de séjour ou attestation de renouvellement
- Attestation de demande d'autorisation de séjour de l'OCPM, ou copie de la demande d'autorisation de séjour et la preuve d'envoi
- Copie de vos derniers revenus (salaire, allocation, subside, chômage, rente...)
- Décomptes bancaires/postaux/cartes de crédit des 3 derniers mois (période Covid-19 – sinon 12 derniers mois)

Pour une évaluation approfondie de vos droits :

- Copie de votre bail et contrat de sous-location
- Copie du dernier justificatif de paiement de votre loyer
- Copie de votre police/attestation/certificat d'assurance maladie



2. Vous êtes débouté-e de votre demande d'asile ou faites l'objet d'une décision de non-entrée en matière avec une décision de renvoi de Suisse

Contactez :

L'unité Aide d'urgence et ETSP de l'Aide aux migrants

Route de Meyrin 49 – 1203 Genève

Tél. 022 420 19 50

ADU-ETSP@hospicegeneral.ch

Document à fournir :

- Document de contrôle de l'OCPM

3. Vous êtes au bénéfice d'un permis N ou F

Contactez :

L'unité accueil de l'Aide aux migrants

Route de Meyrin 49 – 1203 Genève

Tél. 022 420 45 50

accueil-amig@hospicegeneral.ch

Documents principaux à fournir :

- Permis de séjour (si permis échu, attestation de renouvellement)
- Copie de vos derniers revenus (salaire, allocation, subside, chômage, rente...)
- Décomptes bancaires/postaux/cartes de crédit des 3 derniers mois

Pour une évaluation approfondie de vos droits :

- Copie de votre bail
- Copie du dernier justificatif de paiement de votre loyer
- Copie de votre police/attestation/certificat d'assurance maladie



4. Vous êtes au bénéfice d'un permis F/B réfugiés

Contactez :

L'unité réfugiés et requérants d'asile de l'Aide aux migrants

Avenue Eugène-Lance 38bis – 1212 Grand-Lancy

Tél. 022 420 57 90

refugies-statutaires@hospicegeneral.ch

Documents principaux à fournir :

- Permis de séjour (si permis échu, attestation de renouvellement)
- Copie de vos derniers revenus (salaire, allocation, subside, chômage, rente...)
- Décomptes bancaires/postaux/cartes de crédit des 3 derniers mois (période Covid-19 – sinon 12 derniers mois)

Pour une évaluation approfondie de vos droits :

- Copie de votre bail
- Copie du dernier justificatif de paiement de votre loyer
- Copie de votre police/attestation/certificat d'assurance maladie

5. Vous êtes Suisse ou au bénéfice d'un permis C ou d'un permis B

Contactez :

Le centre d'action sociale de votre quartier

<https://www.hospicegeneral.ch/fr/votre-centre-de-quartier>

Documents principaux à fournir :

- Carte d'identité ou permis de séjour ou attestation de renouvellement
- Copie de vos derniers revenus (salaire, allocation, subside, chômage, rente...)
- Décomptes bancaires/postaux/cartes de crédit des 3 derniers mois (période Covid-19 – sinon 12 derniers mois)

Pour une évaluation approfondie de vos droits :

- Copie de votre bail
- Copie du dernier justificatif de paiement de votre loyer
- Copie de votre police/attestation/certificat d'assurance maladie

